



Rives de Saône

Communauté de Communes

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT
COTE D'OR

Date de convocation :

14/01/2026

Date d'affichage :

14/01/2026

Envoyé en préfecture le 26/01/2026

Reçu en préfecture le 26/01/2026

Publié le

ID : 021-242101509-20260126-04_2026-DE



**EXTRAIT DU REGISTRE
des délibérations du Conseil
de la Communauté de Communes Rives de Saône**

Séance du 21 janvier 2026

Délibération n°004 - 2026

L'an deux mille vingt-six, le 21 janvier à 20 heures 00

Le Conseil de Communauté de la Communauté de Communes Rives de Saône, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle des fêtes de Chamblanc (14 route de Seurre 21250), sous la présidence de Sébastien DELACOUR, Président.

Nombre de membres en exercice : 57

Présents : 39 pouvoirs : 8

votants : 47

Délégués Titulaires Présents :

Auwillars Sur Saône	M. JAUDAUX Marc	Lechâtelet	M. CHAPUIS Jean-Paul
Bonnencontre	M. PERRIN François	Losne	Mme BREBANT Laurence Mme DUBIEF Martine M. BICHAT Baptiste
Bousselange	M. FAUDOT Jean-Luc	Montagny les Seurre	Mme FOURNIER BONNIN Lucie
Brazey-en-Plaine	M. BARBE Joris M. DELEPAU Gilles Mme FRANCOIS Martine M. BOILLIN Jean-Luc Mme CENDRIER Marie	Montmain	Mme DECHAUD Martine
Broin	M. GUITTON Jean-Christophe	Montot	Mme BEAUNEE Jocelyne
Chamblanc	M. THEVENIN Sébastien	Pagny le Château	M. BECQUART Alain
Chivres	Mme REVERDIAU Martine	Pouilly-sur-Saône	M. DELACOUR Sébastien
Echenon	M. ANTOINE Sylvain M. ROUHETTE François-Xavier	Saint Jean de Losne	M. GAILLARD Hervé
Franxault	M. SIMAR Camille	Saint Seine en Bâche	Mme LABOUEBE Claudine
Glanon	M. BELORGEY Sébastien	Saint Usage	Mme HOSTALIER Valérie M. MATHELIN Jean
Grosbois les tichey	Mme REVERCHON Bernadette	Samerey	M. GAUTHERON Anthony
Jallanges	M. VALENTIN Gilbert	Seurre	M. BECQUET Alain M. ROUSSELET Jean-Louis Mme GEOFFROY DUPIN Géraldine Mme SIRUGUE Sarah
Labergement les Seurre	Mme DUFOUR Joëlle M. DESMIST Xavier	Trouhans	M. SCHWAB Jean-Michel
Labruyère	Mme GILARDET Céline		

Délégués Titulaires absents représentés :

Aubigny en plaine	M. FERNANDEZ Manuel	Suppléance à Mme CLAIRET Sylvie
Brazey en Plaine	Mme SEVESTRE Delphine	Pouvoir à M. DELEPAU Gilles
Charrey sur Saône	Mme LIAUD Evelyne	Suppléance à M. COLOMBET Sébastien
Esbarres	Mme SIRUGUE Corinne	Pouvoir à Mme BEAUNEE Jocelyne

Lanthes	Mme ROSENBLATT PETITJEAN Anne	
Laperrière sur Saône	M. VACHET LEBOEUF Cyril	Suppléance à Mme VIROT Fabienne
Losne	M. JACOB Dominique	Pouvoir à Mme BREBANT Laurence
Magny les Aubigny	M. HIEZ David	Suppléance à M. LEVEQUE Didier

Délégués titulaires absents excusés :

Aubigny en Plaine	M. FERNANDEZ Manuel
Bagnot	Mme THURILLAT Marie-Claude
Charrey sur Saône	Mme LIAUD Evelyne
Esbarres	Mme SIRUGUE Corinne
Lanthes	Mme ROSENBLATT PETITJEAN Anne
Losne	M. JACOB Dominique
Magny les Aubigny	M. HIEZ David
Saint Jean de Losne	Mme DUPARC Marie-Line
Seurre	Mme CHAPELOTTE Karine

Délégués suppléants présents mais ne prenant pas part aux votes :

Broin	M. JOINIE Marc
Chamblanc	Mme HARDY Christine
Montagny les Seurre	M. ROSIER Raymond
Trouhans	Mme PEPIN Nadine

RESSOURCES HUMAINES - Espace aquatique Fernand Bonnin : création d'emplois non permanents pour accroissement saisonnier d'activités pour l'année 2026

Vu le Code Général de la Fonction publique, notamment les articles L332-23 1° et L332-23 2°

Considérant qu'il appartient au Conseil communautaire de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services,

Afin d'assurer le fonctionnement de l'espace aquatique Fernand Bonnin, il convient de créer des emplois saisonniers suivants :

Fonctions	Nombre maximum	Rémunération	Durée hebdomadaire de travail maximum
Surveillant de baignade	5	Titulaire BNSSA : échelon 8 du grade d'éducateur territorial des activités physiques et sportives - IM 420 Titulaire BEESAN : échelon 12 du grade d'éducateur territorial des activités physiques et sportives IM 482	Temps complet
Agent de caisse	3	Echelon 1 du grade d'adjoint administratif IM 366	Temps complet

Les chiffres indiqués représentent un plafond d'emplois à temps complet qu'il conviendra d'adapter aux besoins réels validés.

Considérant l'avis favorable de la commission Ressources humaines rendu le 8 janvier 2026,

Envoyé en préfecture le 26/01/2026

Reçu en préfecture le 26/01/2026

Publié le

Berger
Levrault

ID : 021-242101509-20260126-04_2026-DE

Les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges
inscrits au budget aux chapitres 012 « charges de personnel » et articles prévus à cet
effet.

Les délégués communautaires :

- Créent les emplois non permanents pour accroissement saisonnier d'activités pour l'année 2026, pour l'espace aquatique Fernand Bonnin
- Autorisent le Président à effectuer les démarches nécessaires au recrutement et signer les contrats de travail

Vote à main levée :

Votants : 47

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : 47

Pour copie conforme,
Le Président, Sébastien DELACOUR

